

INDUSTRIE EN TRANSITION

Enjeux pour l'industrie

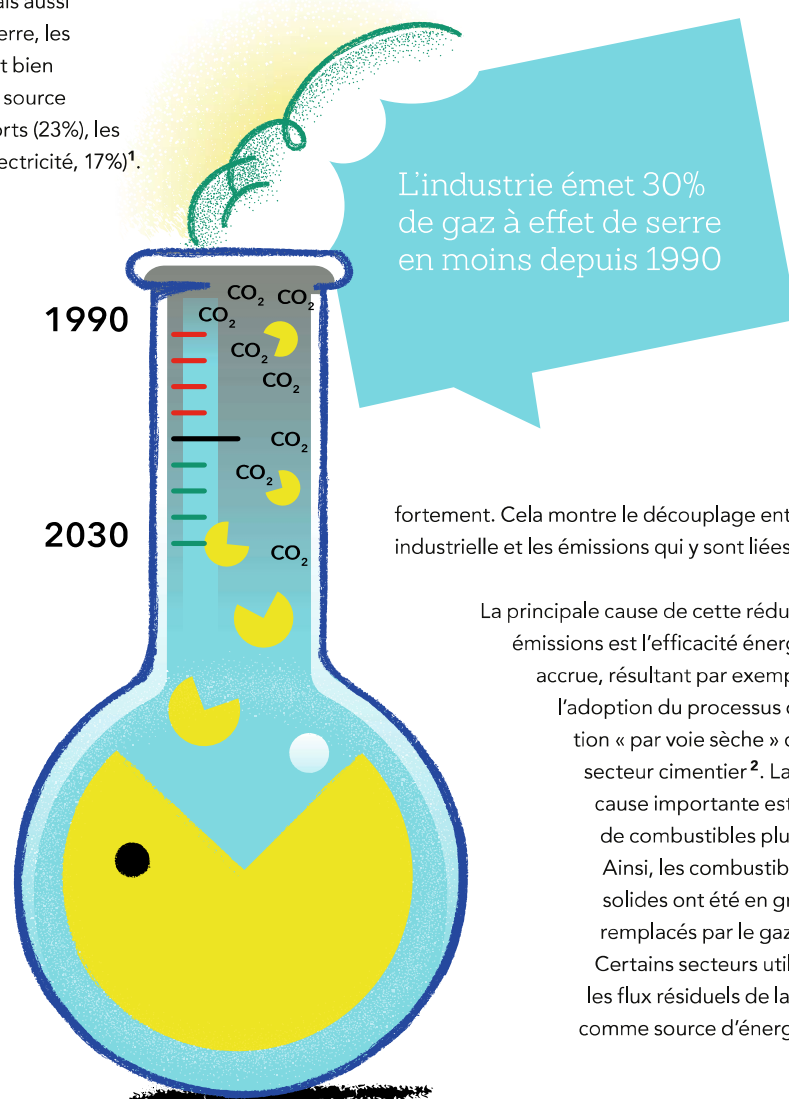
Quand on parle de réchauffement climatique, on pense d'abord à « l'industrie ». Les articles de journaux sur la problématique climatique sont trop souvent illustrés par la fumée d'une cheminée d'usine. Mais qui se demande quelle est la part réelle de l'industrie dans les émissions belges ? Quelles sont les autres sources d'émissions de CO₂ ? Et surtout, comment pouvons-nous continuer à réduire ces émissions ?

L'industrie belge repose dans une large mesure sur des activités intensives en énergie. En comparaison avec les pays voisins, elles représentent une part plus importante de la valeur ajoutée. C'est entre autres dû à la présence d'un grand cluster chimique dans notre pays, mais aussi d'autres segments comme l'acier, le ciment, le verre, les non-ferreux, l'alimentation... qui sont également bien développés. L'industrie est dès lors la principale source d'émissions en Belgique (28%), avant les transports (23%), les bâtiments (20%) et l'énergie (principalement l'électricité, 17%)¹.

SOURCES ET ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS

Les gaz à effet de serre (GES) de l'industrie se répartissent en deux catégories : l'une liée à l'énergie, l'autre aux processus. La première catégorie concerne l'utilisation de combustibles fossiles pour produire de l'énergie ou de la chaleur. Et de la chaleur, il en faut pour la production de matériaux de base : de quelques centaines à parfois plus de mille degrés Celsius ! Dans le débat sociétal centré sur l'électricité, on a tendance à oublier cette problématique de la chaleur. La deuxième catégorie englobe les émissions de GES résultant d'une réaction chimique, comme la réduction du minerai de fer pour la production d'acier.

Les chiffres du graphique en page suivante, montrent que les GES de l'industrie en Belgique ont diminué systématiquement au cours des dernières décennies. En 2017, la réduction atteignait 30% par rapport à 1990, alors que la valeur ajoutée de l'industrie continuait d'augmenter



fortement. Cela montre le découplage entre l'activité industrielle et les émissions qui y sont liées.

La principale cause de cette réduction des émissions est l'efficacité énergétique accrue, résultant par exemple de l'adoption du processus de production « par voie sèche » dans le secteur cimentier². La deuxième cause importante est l'utilisation de combustibles plus propres. Ainsi, les combustibles liquides/solides ont été en grande partie remplacés par le gaz naturel. Certains secteurs utilisent aussi les flux résiduels de la biomasse comme source d'énergie.

POLITIQUE CLIMATIQUE

Depuis des années, les pouvoirs publics mènent une politique incitant les entreprises à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Au niveau régional, il existe des accords volontaires entre l'industrie et les pouvoirs publics. Dans ce cadre, l'industrie s'engage à faire des audits et à mettre en œuvre toutes les mesures d'économie d'énergie qui génèrent au moins une certaine rentabilité. En Wallonie, on parle des « accords de branche », en Flandre des « energiebeleidsvereenkomsten ». Ceux-ci ont assurément contribué à la diminution des émissions de l'industrie. Dans les industries moins intensives en énergie, cette politique a également stimulé la prise de conscience en matière d'efficacité énergétique.

Au niveau européen, « l'Emissions Trading Scheme » (ETS) pour l'industrie et le secteur de l'électricité a été mis en place (lire l'article 'Objectifs et moyens : une mise au point', page 6). Le prix des droits d'émission dans le cadre de l'ETS incite les industries à investir dans les technologies « bas carbone ».

ENJEUX INDUSTRIELS

L'industrie a déjà parcouru du chemin. Les grands défis restants nécessitent des politiques incitatives. Il y a certainement encore un gain à réaliser au niveau de l'efficacité énergétique. Cependant, Boston Consulting Group³ montre que ce potentiel atteint progressivement ses limites. À terme, d'autres options seront donc nécessaires, comme l'utilisation d'autres sources d'énergie, par exemple la biomasse ou le biogaz pour le chauffage à des températures plus élevées. Une autre option à laquelle il pourrait être fait appel est la capture et le stockage ou la réutilisation du CO₂ (« Carbon Capture and Storage/Utilisation » - CCS/U). Cela peut s'avérer nécessaire pour les émissions de processus pour lesquels il existe peu de possibilités évidentes de les éviter. Une économie circulaire plus développée peut

aussi apporter sa contribution en réduisant la demande de matières premières énergétiques.

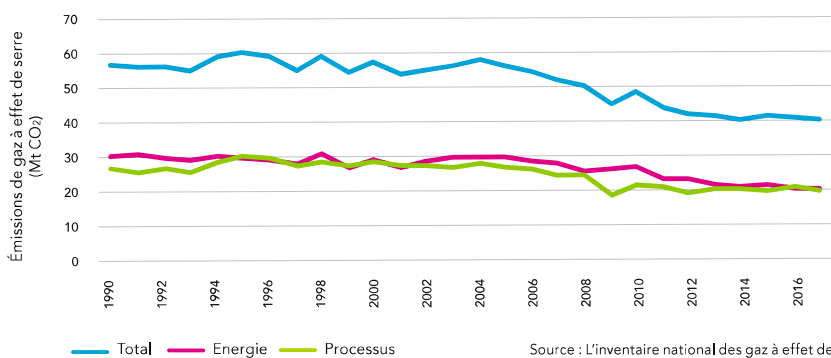
Chaque solution comporte également des défis. Ainsi dans le cas de la biomasse, on peut se demander si les volumes disponibles de biomasse durable seront suffisants. La CCS/U nécessite quant à elle de grands travaux d'infrastructure coordonnés et des accords avec un partenaire international qui accepte de recevoir le CO₂.

À cela s'ajoute la problématique des coûts. La majorité des mesures de réduction des émissions ne sont pas rentables. Et les entreprises ne peuvent pas toujours répercuter ces coûts car elles sont soumises à des concurrents extérieurs à l'UE, qui n'ont pas les mêmes contraintes climatiques. En d'autres termes, il n'y a pas de level playing field mondial. Enfin, il peut aussi exister un problème d'assise, d'acceptation publique (lire l'article 'Les leviers de la transition sont aussi fiscaux', page 22).

Dans ce contexte, les pouvoirs publics jouent un rôle crucial. Il faut une véritable politique industrielle stable à long terme centrée sur l'innovation, la formation et la compétitivité. Sans ce climat stable, l'industrie ne pourra pas investir en confiance et réussir sa transition. ■

Une économie circulaire forte peut réduire les émissions de gaz à effet de serre

ÉVOLUTIONS DES ÉMISSIONS INDUSTRIELLES DES GAZ À EFFET DE SERRE EN BELGIQUE (EN MÉGATONNES D'ÉQUIVALENT CO₂)



¹ Source : Projet de Plan national Énergie-Climat (19/12/2018).

² Dans la production « par voie humide », le matériau brut est broyé et malaxé avec de l'eau pour constituer une pâte liquide.

Dans la production « par voie sèche », il est séché puis broyé en une poudre homogène.

³ L'étude de BCG de juin 2019 analyse le potentiel de réduction belge « by mapping the most realistic and impactful greenhouse gas reduction levers ». Cette étude repose sur des analyses propres et sur des interviews de différents stakeholders. Vous pouvez télécharger ce rapport sur www.feb.be (sous domaine d'action « Énergie, Mobilité & Environnement »).